

Co-working, la liberté de travailler !

S'il existe déjà à Marseille, le principe du co-working se multiplie. Exemple à Aix-les-Milles où un espace de ce type vient d'être inauguré.

Tout récemment inauguré, un centre de co-working vient d'ouvrir ses portes à Aix-les-Milles. Espace évolutif composé pour l'heure de 8 bureaux fermés ou en open space, le lieu est accessible pour un temps donné ou à temps plein à des travailleurs et ce via un loyer ou un carnet de 10 tickets. « *Chacun y est autonome c'est différent d'un centre d'affaires. Le principe, anglo-saxon, pour l'instant a fait peu d'émules dans le sud de la France mais commence à se généraliser* » évoque Franck Dammann, chargé de la communication. Pour des nombreuses raisons. Le développement des jeunes entreprises et des auto-entrepreneurs prend racine au sein du monde com-



PHOTO XDR

munautaire. De même, les méthodes de travail avec les bureaux en open-space, les salles de réunions communes gagnent du terrain. « *C'est le sens de l'histoire, en France les indépendants*

représentent plus de 15% de la population active et progressent rapidement. A ce rythme dans dix ans, 50% des gens travailleront de manière indépendante. Le nomadisme, la mobilité et le travail à distance

se sont généralisés ». Quelques chiffres en donnent la mesure. Le nombre d'espaces de co-working double dans le monde chaque année. On en compte actuellement 6000 et avec ce ratio, leur nombre pourrait atteindre 150 000 dans 10 ans. « *Pour beaucoup de jeunes pousses, notamment sur ce territoire labellisé French Tech, les lieux collaboratifs sont essentiels pour travailler, échanger et se nourrir d'une culture entrepreneuriale* ». Et Franck Dammann, de développer. « *On travaille justement à établir des liens pour être référencés par ce type d'entreprises, souvent sensibles à cette ambiance de travail* ». ●

Fabienne Berthet
berthet@businews.fr